

# COMPTE-RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 14 MARS 2019

Chaque conseiller municipal a été destinataire du compte-rendu de la dernière réunion du conseil municipal.

S'ils n'ont pas de remarque à formuler sur son contenu, les conseillers municipaux sont invités à l'approuver

**Adopté à l'unanimité**

---

### APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le conseil municipal est invité à adopter le budget primitif 2019 de la commune composé d'un budget principal et des budgets annexes Eau, Assainissement, et Lotissement des Merisiers.

#### Les données synthétiques

---

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Commune	1 415 638.00 €	1 415 638.00 €
Eau	285 854.00 €	285 854.00 €
Assainissement	191 302.00 €	191 302.00 €
Merisiers	235 975.47 €	235 975.47 €
<b>Total</b>	<b>2 128 769.47 €</b>	<b>2 128 769.47 €</b>

	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Commune	541 890.00 €	541 890.00 €
Eau	100 385.00 €	100 385.00 €
Assainissement	480 332.00 €	480 332.00 €
Merisiers	235 975.47 €	235 975.47 €
<b>Total</b>	<b>1 358 582.47 €</b>	<b>1 358 582.47 €</b>

**Adopté à l'unanimité**

---

### FIXATION DES TAUX DE LA FISCALITE LOCALE

Il est proposé de maintenir les taux de la fiscalité à leur niveau actuel, à savoir :

Taxe d'habitation	18,81%
Taxe foncière (bâti)	23,08%
Taxe foncière (non bâti)	110,88%

**Adopté à l'unanimité**

---

## TARIFS DIVERS

### Location salle des fêtes

---

Il est proposé le maintien des tarifs en vigueur, soit :

	<b>DU 1<sup>er</sup> MAI 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2019</b>			
Utilisateurs/Durée	1 Journée	1 Journée 1/2	2 Journées	2 Journées 1/2
HABITANTS COMMUNE	145 €	200 €	255 €	310 €
PERSONNES EXTERIEURES	335 €	420 €	505 €	590 €
Ass.locales (après 2 manifestations)	55€			
CHAUFFAGE	65 €	98 €	130 €	163 €

1 Journée = (de 9 heures à 9 heures)

1 Journée 1/2 = (de 17 à 9 h) et (de 9 h à 9 h) ou (de 9h à 9h) et (de 9h à 12h)

2 Journées = (de 9h à 9h) et de (9h à 9h) à 9h) ex- (du samedi matin 9h au Lundi matin 9h)

2 Journées 1/2 = (de 17h à 9h) de (9h à 9h) et de (9h à 9) ex- (du vendredi 17 h au Lundi matin 9h)

	<b>DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2019 AU 30 AVRIL 2020</b>			
Utilisateurs/Durée	1 Journée	1 Journée 1/2	2 Journées	2 Journées 1/2
HABITANTS COMMUNE	210 €	298 €	385 €	473 €
PERSONNES EXTERIEURES	400 €	518 €	635 €	753 €
Ass.locales (pour les 2 manifestations "gratuites")	Forfait chauffage à régler 65€ (sauf réunion d'assemblée générale)			
Ass.locales (après 2 manifestations)	55€ + Forfait chauffage de 65€, soit 120€			

**Vins d'honneur organisés par des particuliers ..... 50 Euros**

**Caution « dégâts à la salle » ..... 250 Euros**

**Caution « ménage » ..... 180 Euros**

### Location remorque

---

Il est proposé de maintenir le tarif de rotation de la remorque communale à 50€.

## Photocopies

Il est proposé le maintien des tarifs en vigueur des copies aux particuliers et aux associations comme suit :

<b>PARTICULIERS</b>	<b>ASSOCIATIONS</b>
<b>Photocopie Noir</b>	
A.5.....0.15€	A.5.....0.04€
A.4.....0.30€	A.4.....0.08€
A.4 R/V.....0.60€	A.4 R/V.....0.16€
A.3.....0.60€	A.3.....0.16€
A.3 R/V.....1.20€	A.3 R/V.....0.32€
<b>Photocopie Couleur</b>	
A.5.....0.50€	A.5.....0.15€
A.4.....1 €	A.4.....0.20€
A.4 R/V.....2€	A.4 R/V.....0.40€
A.3.....2€	A.3.....0.40€
A.3 R/V.....4€	A.3 R/V.....0.80€

## Adhésion bibliothèque

Il est proposé le maintien du tarif de cotisation annuelle à 5€.

## Cimetière et Columbarium

Il est proposé de maintenir les tarifs suivants :

	<b>Tarif au 1<sup>er</sup> juillet 2019</b>
<b>Concession trentenaire</b>	345€
<b>Concession cinquantenaire</b>	575€
<b>Case columbarium 15 ans</b>	470€
<b>Case columbarium 30 ans</b>	780€

## Adopté à l'unanimité

## PARTICIPATION AUX SORTIES DES ÉLÈVES DU COLLÈGE GASTON JOLLET DOMICILIÉS SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire explique que le collège Gaston JOLLET de Salbris organise diverses sorties et projets pédagogiques à destination des élèves du collège, et notamment des jeunes souesmois pour lesquels il sollicite l'aide financière de la commune.

Après échanges de vues, le conseil municipal attribue une participation de :

- 50€ par élève participant au voyage en Espagne prévu en mai 2019 (5 inscrits).
- 50€ par élève participant au voyage en Normandie prévu en mai 2019 (1 inscrit).

## Adopté à l'unanimité

## **DIVERS**

### **→ Compte rendu du conseil communautaire du 13 mars 2019 et du 1<sup>er</sup> avril 2019**

Le conseil municipal a été destinataire des comptes-rendus des dernières réunions de la communauté de communes Sologne des Rivières.

### **→ Elections européennes du dimanche 26 mai 2019**

Le scrutin est ouvert de 8h à 18h et les permanences de tenue du bureau de vote sont programmées.

### **→ Comptage bois**

Il aura lieu le 17 mai 2019 à 14h.

La séance est levée à 19h30.